Comité du patrimoine de Ripon

Compte rendu de la réunion tenue le
22 janvier 2009

Étaient présents : Lucille Gravel-Chartrand, Alain Sabourin, François Soucy et Claude Larouche.
Absences motivées : Marcel Céré, Lucie Sabourin et Marcel Massie

1- Informations et suivi des dossiers

1.1- À la demande du Registraire des entreprises, la demande d'incorporation a fait l'objet de deux rectifications, la dernière en date du 5 décembre 2008. Le point 6 de la page 4 de la demande n'étant pas rempli à la satisfaction du Registraire, et rien dans les objets précisés par le comité ne pouvant répondre à cette question, Claude Larouche a complété ledit point en se basant sur le manuel d'instructions produit par le registraire, en espérant que cette fois le personnel de la Direction des registres sera comblé.

1.2- Concernant le don d'un ordinateur par la Caisse populaire de la Petite-Nation, Claude Larouche communiquera avec la Caisse au début de mars pour faire le suivi de ce dossier.

1.3- La réunion s'est tenue dans le local que nous prête la municipalité. Nous avons discuté de l'aménagement de ce local et avons posé la question de l'autonomie que nous avons quant à son usage et à son aménagement. Alain Sabourin, avec le concours présumé de Marcel Céré, rencontrera la Direction générale de la municipalité à cet effet.

1.4- Il a aussi été question de l'organisation de nos dossiers dans le classeur qui a été donné par Lucie Sabourin. Les membres présents pensent qu'une organisation selon trois critères serait souhaitable, soit : un tiroir des dossiers thématiques (ex. actes religieux : naissances, décès) ; un tiroir des dossiers selon les rangs ; un tiroir des dossiers par membres.

1.5- François Soucy et Claude Larouche se sont rendus au Bureau d'enregistrement de Papineauville afin d'y effectuer des recherches et se renseigner sur les ressources qui y sont disponibles.

2- Retour sur le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2008

À la page 1, 22e ligne, un ajout (*en italique*) a été fait à l'information suivante : «Lucille informe que le complément du recensement pour le Canton de 1861 a été fait, *mais il est encore incomplet*.

À la page 2, 6e ligne, le mot numéraliser a été remplacé par numériser.

3- États des travaux effectués par les membres

Lucille Gravel-Chartrand présente un tableau détaillé des décès survenus dans la paroisse. Ce travail comporte, entre autres, le nombre de décès à la naissance, mais aussi par catégorie d'âge. Le comité pourrait en tirer profit en dégageant l'évolution de la courbe de mortalité en regard de la courbe des naissances. L'usage qui pourra en être fait est encore à déterminer, mais il trouvera sa place et son importance lorsque le comité se sera donné un objectif précis.

Alain Sabourin travaille sur les procès-verbaux du conseil municipal. Il concentre ses recherches sur la période 1861-1865 afin d'établir un portrait de la réalité selon cette période de référence.

François Soucy, pour sa part, concentre ses recherches sur les années antérieures à 1860, soit les années 1850, afin de documenter les balbutiements antérieurs à la fondation de la paroisse.

Claude Larouche a poursuivi ses recherches sur Valencay en établissant une chronologie de l'attribution des billets de location et des lettres patentes dans le rang 6.
Il a également, en vue de documenter l'implantation des Larouche dans la Petite-Nation, établi la liste des transactions intervenues sur les lots 1A et 1B dont il est l'actuel propriétaire.

4- Divers

Vous trouverez ici quelques questions que devra se poser le comité dans un avenir rapproché :

- Déterminer un objectif précis et un calendrier de réalisation ;
- Dresser une liste exhaustive des personnes ressources, lesquelles s'ajouteraient à celles déjà suggérées : Michel Prévost, Raymond Ouimet, Madame Thériault et Monsieur Blanchette ;
- Déterminer un mode d'identification des documents : documents de travail et documents approuvés ;
- Aborder la question du traitement de l'information : copie papier et copie pdf ;
- Trouver des ressources financières pour couvrir certaines dépenses afférentes.

5- Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 février à 13 h 30.

Compte rendu approuvé le 19 février 2009

_____ _____

Présidente Secrétaire